

Explorer les mérites possibles des politiques sociales fondées sur les actifs : les résultats de la recherche et de la pratique

Conférence sur les Approches fondées sur les actifs

**Les 8 et 9 décembre 2003
Gatineau (Québec)**

Rapport de synthèse

Projet du PRP

Nouvelles approches pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion

Table des matières

Introduction.....	1
1. Pourquoi se concentrer sur les actifs?	2
2. La répartition des richesses et des actifs et la façon dont ils sont abordés dans les politiques actuelles.....	2
3. Politiques fondées sur les actifs.....	4
4. Questions et défis.....	9
5. Le développement des actifs comme principal outil des politiques sociales.....	12
6. Prochaines étapes : Orientation et domaines de recherche	13
Annexe 1: Programme de la conférence	15
Annexe 2 : Notes biographiques.....	19
Annexe 3 : Information sur la conférence.....	28

Introduction

On définit généralement les politiques fondées sur les actifs en les comparant aux politiques traditionnelles de soutien du revenu; elles comprennent les politiques favorisant le développement du capital humain, du capital social, des biens immobiliers et d'autres formes de capital physique et financier. En pratique, le terme fait référence aux politiques de promotion de l'épargne, souvent à des fins précises, comme la retraite, l'achat d'une maison et les études. Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) en sont un bon exemple. Toutefois, certaines politiques découragent directement l'épargne, comme l'évaluation des actifs dans les programmes d'aide sociale, en vertu de laquelle la personne doit d'abord épuiser toutes ses économies pour recevoir des prestations.

Récemment, on a beaucoup prêté attention à un sous-ensemble de politiques fondées sur les actifs : un large éventail d'expériences et d'initiatives conçues pour promouvoir l'épargne et l'acquisition d'actifs par les familles à faible revenu, y compris assistées sociales. Ces politiques sont fondées sur le principe que la pauvreté n'est pas seulement une question de revenu, mais aussi d'actifs. Les défenseurs du développement des actifs croient que le fait de permettre à des personnes dont les ressources financières sont limitées d'acquérir des actifs – des économies pour acheter une maison, poursuivre des études, créer une petite entreprise ou léguer aux générations futures – peut influencer positivement sur leur mieux-être à long terme en les aidant à s'affranchir une fois pour toute de la pauvreté.

Michael Sherraden, de l'Université de Washington, a été le premier, il y a dix ans, à formuler les concepts associés au développement des actifs chez les personnes à faible revenu. Depuis, ces idées ont fait leur chemin, principalement aux États-Unis et au Royaume-Uni, et, dernièrement, au Canada.

Nous comprenons encore bien mal de nombreuses questions liées aux politiques de développement des actifs. Quel est le rôle des approches fondées sur les actifs dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale? Que savons-nous des avantages et limites des politiques fondées sur les actifs? Quelle est l'incidence de l'intégration du développement des actifs aux politiques sociales canadiennes? Quels défis doit-on relever et quelles recherches sont nécessaires afin d'appuyer les connaissances pratiques et théoriques actuelles?

En décembre 2003, le Projet de recherche sur les politiques (PRP), en collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et le Secrétariat national pour les sans-abri, a organisé une conférence afin d'aborder ces questions. La conférence faisait partie intégrante du projet du PRP sur Les nouvelles approches pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Elle a rassemblé environ 125 hauts fonctionnaires, universitaires, spécialistes des politiques sociales et représentants d'organismes communautaires venus du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni pour faire le point sur la recherche, les politiques et les pratiques existantes dans le domaine, de même que dresser un bilan critique de la pertinence, de la valeur et de l'applicabilité au Canada d'une approche des politiques sociales fondée sur les actifs. La version anglaise d'un document d'information de l'OCDE, La constitution d'un patrimoine et la sortie de la pauvreté : Introduction à un nouveau débat sur la politique du mieux-être, qui porte sur

l'expérience internationale dans les politiques de développement des actifs axées sur les personnes à faible revenu, a été remise aux participants avant la conférence; Robert Cornell, son auteur, en a ensuite traité pendant les discussions.

1. Pourquoi se concentrer sur les actifs?

On peut associer l'intérêt de plus en plus soutenu pour les actifs à plusieurs tendances et progrès récents en matière de politiques sociales. Dans son allocution, Peter Hicks, du PRP, a expliqué que l'attention accordée aux actifs correspond à un nouveau courant en politique sociale quant aux effets des politiques sur le devenir des personnes et sur l'importance des transitions dans leur vie, plutôt que de se limiter aux répercussions des politiques à un moment donné dans la vie d'une personne. Les approches fondées sur les actifs reflètent ainsi les nouveaux objectifs et normes en matière de politiques, qui sont axés sur la responsabilité mutuelle et l'investissement social, plus particulièrement sur l'égalité des chances et le caractère adéquat, à long terme, des ressources, plutôt que sur l'insuffisance du revenu à un moment donné.

Pour certains, les politiques fondées sur les actifs offrent une perspective différente de la pauvreté et une approche plus stratégique de la réflexion sur les politiques sociales à long terme. Est-ce qu'un compte individuel fondé sur les actifs – un type de compte permanent et garanti combinant revenus et actifs – serait un bon moyen de remplacer l'objectif utopique qu'est le revenu annuel garanti? D'autres voient les mesures fondées sur les actifs de façon beaucoup plus modeste, c'est-à-dire comme de nouveaux outils pratiques et supplémentaires permettant de combler les lacunes actuelles de l'aide sociale et des programmes actifs visant le marché du travail. Selon Hicks, il est important d'établir clairement l'objectif recherché.

Les promoteurs des politiques fondées sur les actifs affirment que ces derniers constituent la clé du puzzle de la pauvreté, qui est encore souvent définie en termes de revenu. Comme l'explique Sherraden, le revenu seul ne peut fournir à une personne les bases financières et l'orientation nécessaires à une plus grande stabilité. Bien que les revenus satisfassent aux besoins à court terme, on acquiert des actifs (ressources financières et biens) pour des objectifs à long terme. Autrement dit, il s'agit d'une mesure des capacités à long terme.

Cela ne signifie pas que les politiques fondées sur les actifs doivent remplacer celles fondées sur le revenu, bien au contraire. Les tenants de telles approches ont clairement énoncé qu'il ne devrait même pas y avoir de débat comparant les deux types de politiques. Les projets fondés sur les actifs sont proposés à titre de compléments aux stratégies essentielles de soutien du revenu, et non de substituts. On vise à réduire les écarts dans la répartition des richesses et des actifs.

2. La répartition des richesses et des actifs et la façon dont ils sont abordés dans les politiques actuelles

Garnet Picot, de Statistique Canada, a présenté les données des enquêtes sur les avoirs et les dettes montrant que l'écart dans la répartition des richesses au Canada s'est accru entre 1984 et 1999. Pendant cette période, la proportion de familles dont l'avoir net est inexistant ou négatif est passée de 11 à 13 %. Tandis que la part de l'avoir net

total des familles très riches a continué d'augmenter, la richesse moyenne des familles démunies et des groupes les plus vulnérables a chuté. On sait que le rendement des investissements (p. ex. REER) réalisés par les unités familiales mieux nanties représente un facteur important dans l'accroissement de cet écart. Chez les familles à faible revenu, les avoirs financiers, et plus particulièrement les biens résidentiels, ont également diminué entre 1984 et 1999. Au même moment, l'endettement global (l'envers de la médaille) a considérablement augmenté pour tous les groupes. Toutefois, comme le souligne M. Picot, il faut absolument distinguer les mauvaises des bonnes dettes : certaines, comme les prêts étudiants, ont aussi été associées à l'accroissement du capital humain pendant les années 90 et à la hausse du niveau de scolarité dans les familles démunies.

Un nombre croissant et important de politiques gouvernementales des pays membres de l'OCDE appuient activement l'acquisition d'actifs et en font la promotion. Ces politiques comprennent les avantages fiscaux relativement à la possession d'une maison, aux investissements, aux comptes de retraite (REER), de même qu'aux autres comptes d'épargne (p. ex. régime enregistré d'épargne-études, aussi appelé REEE). Ces politiques ne sont toutefois pas à la portée des personnes à faible revenu, qui sont moins susceptibles de posséder leur maison, ou encore de faire des investissements et d'avoir des comptes de retraite. Aux États-Unis, 90 % des 300 milliards de dollars affectés chaque année aux dépenses fiscales pour des actifs (maisons, investissements et comptes) sont destinés aux foyers dont les revenus sont de plus de 50 000 \$ par année (Sherraden). Les actifs sont répartis de façon beaucoup plus inégale que les revenus, et l'écart dans leur répartition aux États-Unis est particulièrement grand entre les Blancs et les Noirs (Boshara, Zdeneck). D'après Zdeneck, la pauvreté aux États-Unis, en fonction du revenu, s'élevait à 12,6 % de la population en 2000, par rapport à 25 % si on la calculait en fonction des actifs. Les données de la Réserve fédérale américaine indiquent aussi que jusqu'à 30 % des Américains n'ont pas de compte bancaire.

La grande iniquité dans la répartition des actifs est en partie attribuée aux règles rigoureuses régissant les programmes de soutien du revenu. Comme l'ont mentionné plusieurs conférenciers, les politiques de soutien du revenu exigent souvent que les personnes à faible revenu liquident leurs avoirs financiers et leurs biens pour être admissibles aux prestations. Sherraden a qualifié ces politiques d'injustes et contre-productives. D'une part, les démunis bénéficient de peu d'incitatifs fiscaux, voire aucun, pour l'acquisition d'actifs; d'autre part, on les pénalise en limitant les actifs dans le cadre de programmes de paiements de transfert calculés selon les ressources, ce qui décourage énormément l'épargne auprès des « pauvres de l'aide sociale », et même des « travailleurs pauvres ».

Selon Munir Sheikh, du ministère des Finances, les politiques canadiennes actuelles axées sur les actifs reposent sur divers objectifs. Il émet surtout une mise en garde contre la critique des programmes, comme les REER, au motif qu'ils sont principalement destinés aux personnes dont les revenus sont moyens ou élevés. Ces régimes ne sont qu'un élément d'un éventail de politiques visant, globalement, à prévenir une chute importante du niveau de vie à la retraite. Les différents éléments de ces politiques sont axés, et de façon adéquate, sur différentes personnes, dont les situations ne sont pas les mêmes : la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) fournissent un revenu annuel garanti aux personnes à faible

revenu, tandis que les REER et les régimes de pension agréés (RPA) reportent l'impôt sur l'épargne-retraite pour les personnes à revenu plus élevé. Par comparaison à ceux d'autres pays, notre système à plusieurs niveaux réussit très bien à atteindre ses objectifs.

M. Sheikh souligne que, avant de considérer des changements aux politiques existantes, il faut davantage de données longitudinales afin de cerner à quel point les personnes et les familles sont incapables d'acquérir des actifs, en tenant compte des différentes périodes de leur vie. Nous devons aussi comprendre pourquoi ces personnes éprouvent de la difficulté à accéder aux actifs, et vérifier si cela est dû à des lacunes du marché financier que le gouvernement peut minimiser. Enfin, on doit aussi mieux comprendre les répercussions négatives de ces difficultés, tant sur ces personnes que sur l'ensemble de la société.

3. Politiques fondées sur les actifs

Sherraden a construit son argumentation justifiant les politiques fondées sur les actifs en insistant sur deux points de vue théorique. Le premier est la reconnaissance du fait que l'épargne et l'acquisition d'actifs sont influencées par les institutions, et non les préférences personnelles. La préférence entre la consommation immédiate ou l'épargne reportant la consommation diffère selon les gens, et ce, peu importe leur revenu; elle est influencée par le degré auquel les institutions favorisent et récompensent l'épargne. Selon lui, les comptes individuels de développement (CID) constituent une option viable pour l'acquisition d'actifs, surtout quand divers facteurs institutionnels en favorisent le processus. Par exemple :

- Lorsqu'on utilise l'épargne à des fins précises, comme des études ou l'entretien de la maison (comprend des restrictions au lieu du choix parfait).
- Lorsqu'on s'attend à un rendement positif (montant maximum clairement énoncé, à l'avance).
- Lorsque des incitatifs financiers bien conçus favorisent l'épargne chez les démunis (en offrant une offre de bonification).
- Lorsque les conditions de participation sont sûres (élément de confiance).

La reconnaissance des multiples effets positifs des actifs, au-delà du simple report de la consommation, est le deuxième point de vue théorique. En fonction de cette hypothèse, la possession d'actifs contribue à nombre d'effets de mieux-être, dont une stabilité accrue du foyer et des efforts renforcés pour maintenir les actifs. Elle stimule le développement du capital humain, en plus de fournir l'occasion de planifier, de prendre des risques et d'être actif au sein de la collectivité. Elle accroît aussi le mieux-être et les chances d'épanouissement des enfants. La disponibilité d'actifs peut mener à une stabilité accrue de la famille et avoir des avantages psychosociaux pour les adultes, comme l'amélioration de l'estime de soi et de l'efficacité personnelle, ce qui est susceptible d'influer de façon positive sur le niveau de scolarité et la réussite économique des enfants.

La proposition de Sherraden et les principaux effets dynamiques de mieux-être constituent la clé du grand éventail de projets de développement des actifs, dont beaucoup ont été présentés à la conférence.

Dans les exposés présentés, on a inséré des exemples de CID, ainsi que de politiques plus générales de développement des actifs qui visent à donner à plus de gens l'occasion d'acquérir des actifs à différentes périodes de leur vie.

CID pour les personnes à faible revenu

Comme nous l'avons appris à la conférence, les CID sont principalement des projets locaux et à petite échelle (financés en partie par les gouvernements) offerts par des organismes communautaires. Ces projets comprennent des incitatifs à l'épargne à court terme pour les familles à faible revenu, qui consistent généralement en des dépôts de 1 à 3 \$ pour chaque dollar que la famille met de côté. Les participants peuvent y déposer jusqu'à concurrence du montant maximal préétabli, au cours d'une période de 12 à 36 mois, selon le programme. La plupart de ces programmes incluent une formation en matière de finances et d'autres services de soutien pour les participants.

Les projets canadiens¹ et américains² de CID exigent que les économies soient utilisées à des fins précises, comme des études et des formations, l'achat ou l'entretien d'une maison, ou encore la création d'une petite entreprise. Au Royaume-Uni, le tout récent projet de CID (le Saving Gateway Pilot Project) ne comprend pas de restrictions quant à l'utilisation des économies. Au Canada et aux États-Unis, la plupart des participants à un tel programme ont tendance à travailler et à avoir un niveau de scolarité plus élevé que la moyenne de la population démunie (travailleurs pauvres), tandis que les participants au projet britannique sont majoritairement des bénéficiaires de l'aide sociale, ne possèdent pas de compte bancaire et n'ont jamais épargné.

On étudie également le recours au CID dans le contexte des logements de transition et supervisés pour les personnes vivant dans des conditions extrêmement précaires (personnes sans-abri ou risquant de perdre leur logement). Social and Enterprise Development Innovations (SEDI) a présenté les résultats de groupes de discussion organisés dans plusieurs localités canadiennes, en collaboration avec le Secrétariat national pour les sans-abri, et portant sur la faisabilité d'un concept de compte pour la vie autonome. La possibilité d'une continuité du soutien (offre d'épargne bonifiée, formation en matière de finances personnelles et information sur les banques) a suscité des commentaires positifs, mais, comme l'a expliqué Barbara Gosse, c'est surtout la formation en matière de finances qui a généré le plus d'enthousiasme chez tous les intervenants consultés, surtout chez les participants eux-mêmes.

Parmi les résultats clés des programmes de CID présentés pendant la conférence, on trouve :

- Pour la plupart des programmes, le recrutement a posé problème, et la perspective d'avoir de l'« argent gratuit » n'a été d'aucune aide, puisque de nombreuses personnes se méfiaient de l'offre.
- Une fois inscrites au programme, la plupart des personnes réussissent à atteindre leur objectif d'épargne, et même à le dépasser.
- L'« avoir en banque » a possiblement attiré des personnes qui avaient déjà une propension à épargner et à investir dans des études postsecondaires, plus spécialement de nouveaux immigrants (Greenwood).

- Les résultats montrent que, en moyenne, les participants au programme \$avoir en banque mettent de côté 60 \$ par mois; ceux inscrits à l'American Dream Demonstration, 57 \$US; puis ceux à Saving Gateway, 35 \$.
- Les résultats positifs observés comprennent la motivation à chercher de nouvelles possibilités d'emploi, un niveau de scolarité plus élevé, une réduction de la mobilité résidentielle, une stabilité familiale et une confiance en soi accrues, ainsi qu'une amélioration des réseaux de soutien social et de la participation communautaire.
- Lorsque l'on mesure l'incidence d'autres facteurs, les résultats indiquent que les personnes à faible revenu épargnent aussi bien que les autres (Sherraden).
- La présence d'enfants semble accroître les probabilités d'épargne, malgré une aversion pour le risque (Johnson).
- Un taux plus élevé d'appariement des fonds (p. ex. 3 \$ pour chaque dollar économisé) a bien entraîné une hausse de la participation, sans toutefois influencer sur le montant total épargné. En d'autres termes, ce type de contribution agit à titre d'incitatif à la participation au programme, mais, par la suite, les participants n'économisent pas nécessairement davantage (Sherraden).
- Les participants au programme ont tendance à continuer d'économiser après la fin de celui-ci (Regan, Simbandumwe).
- La vulnérabilité économique des participants (possibilité de perte d'emploi et endettement des personnes à faible revenu) doit être prise en compte dans le cadre des programmes de CID axés sur le logement (Cluff).
- Les résultats atteints confirment le rôle primordial de l'éducation en matière de finances (Zdeneck). En fait, dans certains programmes de CID axés sur le logement, la formation en matière de finances et de gestion s'est avérée aussi importante que l'appariement des fonds, plus particulièrement dans les villes où l'achat d'une maison est souvent un objectif inaccessible (Myers, Zdeneck).

Comptes d'épargne universels ou à vie : fonds en fiducie et obligations d'épargne

Royaume-Uni

Gavin Kelly, de la Prime Minister's Strategy Unit, a présenté la nouvelle politique, plus générale, fondée sur les actifs du Child Trust Fund (ou baby bond), qui est actuellement mise en œuvre au Royaume-Uni. Ce fond fournit à la naissance d'un enfant une somme d'environ 600 \$ (jusqu'à 1 000 \$ pour les familles démunies), que celui-ci pourra retirer à 18 ans, sans restriction quant à l'utilisation faite de ces fonds. Le programme sera lancé en 2005, et tous les enfants nés après 2002 y seront admissibles. On prévoit que, avec une contribution familiale mensuelle d'environ 45 \$ par mois, le solde du compte sera d'approximativement 18 000 \$ à la fin de la période de 18 ans.

Le gouvernement du Royaume-Uni a décidé de lancer ce programme très rapidement et d'intégrer les politiques fondées sur les actifs comme troisième pilier de son programme général de réforme de l'aide sociale (avec les politiques fondées sur le revenu et les services publics). Cette attention accordée aux actifs soutient le

changement d'orientation politique, désormais axée sur l'investissement social et dans les enfants, ainsi que sur la responsabilité individuelle, qui s'est produit ces dernières années au Royaume-Uni. La politique du Child Trust Fund est fondée sur trois principes clés : l'universalité, le mieux-être préventif et le mieux-être personnalisé. Ces principes sont à leur tour fondés sur la reconnaissance du rôle de chacun dans le système, de même que sur le besoin de promouvoir l'autonomie, la responsabilité et la mobilité intergénérationnelle, et d'être plus attentif aux besoins individuels.

Le Child Trust Fund aura aussi comme objectif important d'accroître la capacité financière des populations victimes d'exclusion financière. D'après Gill Hind, la conception de produits financiers adaptés aux démunis n'est pas la solution. Il faut plutôt créer des produits de capitalisation grand public, accessibles et non stigmatisants, afin de satisfaire aux besoins de tous les consommateurs. La capacité financière ne se limite pas aux connaissances dans le domaine; elle signifie que la personne a les habiletés, le savoir, les compétences et la compréhension nécessaires pour prendre des décisions éclairées quant à ses finances personnelles. Le Child Trust Fund servira aussi d'outil d'éducation en matière de finances; il inclut la création d'un programme scolaire visant à sensibiliser les jeunes enfants.

États-Unis

Robert Friedman, fondateur de la Corporation for Enterprise Development, et Ray Boshara, directeur de l'Asset-Building Program de la New America Foundation, ont parlé des progrès réalisés depuis la Homestead Act, pour rendre le développement des actifs plus accessible aux plus démunis (on compte aujourd'hui 20 000 CID aux États-Unis.) Ils ont fait référence à plusieurs nouvelles propositions de politiques de développement des actifs, en cours d'élaboration, qui se fondent sur l'influence de la recherche sur les CID. Parmi celles-ci, on trouve des propositions de mise en œuvre de comptes d'épargne pour enfants semblables à ceux du Child Trust Fund, au Royaume-Uni.

D'après Boshara, on a besoin d'une politique axée sur les actifs et permettant la transmission des richesses d'une génération à l'autre. Il serait préférable de ne pas nous limiter à la pauvreté et à l'exclusion, et de formuler la question en termes de responsabilité intergénérationnelle. Boshara nous met au défi d'inverser, au moyen d'une perspective axée sur les actifs, le discours actuel sur la responsabilité générationnelle, en vertu duquel les personnes doivent financer les générations précédentes, et, ainsi, de plutôt concentrer les efforts sur les générations futures. Les comptes d'épargne pour enfants représentent l'une des façons d'atteindre cet objectif.

Un nouveau projet pilote de six ans, intitulé Savings for Education, Employment and Downpayment (SEED), a été mis sur pied, ce qui permettra la création de 1 100 comptes de développement des actifs dès la naissance des enfants; ces comptes pourraient être exploités pendant toute leur vie (dépôt initial de 200 à 1 000 \$ par enfant, avec dépôt volontaire des familles). Ces économies pourront servir au financement d'études supérieures, à la création d'une petite entreprise, à l'achat d'une maison ou au financement de la retraite.

Autres politiques fiscales à grande échelle

Dans son exposé, Friedman a insisté sur la nécessité de traiter les personnes à faible revenu comme des producteurs, et non seulement des consommateurs, et d'adopter des politiques fiscales plus progressives et inclusives afin d'élargir l'accès des personnes au système financier. Plusieurs propositions importantes de politiques fiscales sont actuellement adoptées aux États-Unis : la Savings for Working Families Act (crédits d'impôt pour CID équivalant aux économies faites par les familles de travailleurs, permettant la création de quelque 300 000 CID) et des modifications au crédit d'impôt sur les revenus salariaux (EITC), un crédit d'impôt remboursable pour les travailleurs à faible revenu. Des projets visent à aider les personnes à utiliser les fonds EITC pour commencer le développement de leurs actifs, en leur fournissant, entre autres, des possibilités de dépôt direct de ces fonds et d'autres formes de remboursement d'impôt dans des comptes d'épargne, y compris des comptes d'épargne à long terme avec appariement des fonds (CID). Les données montrent que les fonds de l'EITC (versement forfaitaire dans le cadre du remboursement d'impôt) ne sont pas utilisés de la même façon que les suppléments mensuels de revenu, car ils permettent à ceux qui les reçoivent d'acquérir des actifs plus importants, par exemple en fournissant le paiement initial pour l'achat d'une maison ou d'un véhicule (Sherraden).

On a présenté plusieurs autres projets fiscaux, dont une proposition visant l'introduction d'un nouveau modèle de promotion de l'épargne auprès des Canadiens à faible revenu. Le régime proposé d'épargne à impôt prépayé (REIP), présenté par Finn Poschman, de l'Institut C.D. Howe, permettrait aux travailleurs d'économiser une partie de leur revenu après imposition, sans déduction fiscale immédiate ni imposition des remboursements ou retraits futurs visant à financer la retraite. En vertu du régime proposé, les retraits proviendraient en effet d'économies ayant déjà été imposées, ce qui signifie que les impôts sur celles-ci seraient en quelque sorte prépayés. En outre, il y aurait des avantages pour toutes les personnes, peu importe leur revenu. Par exemple, pour les personnes dont le revenu est faible, il existe peu d'incitatifs fiscaux à l'épargne dans des régimes à imposition reportée, comme les REER, et ce, principalement parce que les prestations de retraite sont évaluées en fonction du revenu. Les REIP pourraient donc être plus intéressants pour les personnes à faible revenu. Dans son exposé, Poschmann a affirmé qu'un REIP constituerait une forte contribution fédérale à une stratégie globale fondée sur les actifs, soit une plateforme commune à partir de laquelle les gouvernements provinciaux pourraient créer leurs propres programmes, comme des CID. La contribution fédérale serait un simple outil fiscal, ce qui laisserait aux gouvernements provinciaux la responsabilité d'adapter les programmes en général aux capacités et aux besoins locaux. Le REIP préviendrait les problèmes de mise à l'échelle et, par son caractère universel, obtiendrait un soutien politique général.

Enfin, Sue Regan, de l'Institute for Public Policy Research, a abordé une série de projets novateurs fondés sur les actifs à l'étude au Royaume-Uni, y compris des propositions pour la capitalisation du logement, les comptes permanents transférables et la réforme de l'impôt sur la fortune (p. ex. solutions de répartition des richesses en finançant des bons d'épargne par l'imposition des successions importantes). Bien qu'elles soient très controversées dans le milieu politique, ces idées témoignent de la grande diversité des méthodes à l'étude pour la promotion d'une répartition équitable des actifs et des richesses au sein de la population.

4. Questions et défis

Les participants à la conférence ont soulevé plusieurs questions et préoccupations à propos des objectifs, de la pertinence et de l'importance des divers types de politiques fondées sur les actifs.

Quelle différence y a-t-il entre l'épargne, l'acquisition d'actifs et les avoirs financiers?

Les participants croient que l'éventail des approches proposées crée de la confusion quant aux objectifs des politiques fondées sur les actifs. Le principal objectif est-il de strictement favoriser l'épargne, ou vise-t-on aussi l'acquisition d'actifs (comme les études ou des biens durables)? Un participant a souligné que, bien que les avantages de ces programmes soient surtout associés à l'acquisition d'actifs, nous continuons, paradoxalement, de mesurer les effets de l'épargne et des habitudes à cet égard.

D'après Boshara, la question est beaucoup plus large : on n'étudie pas strictement le montant que peuvent économiser les gens en quelques mois. Les données démontrent en effet de façon acceptable que les démunis peuvent épargner et acquérir des actifs. Le principal objectif des CID n'est pas de déterminer s'ils peuvent épargner ou combien d'argent ils peuvent y consacrer, mais plutôt comment ils peuvent le faire. Ainsi, les efforts sont axés sur le processus d'acquisition d'actifs.

L'une des questions clés consiste à établir la hiérarchie des besoins en matière d'épargne couverts par un cadre stratégique fondé sur les actifs. Il existe trois niveaux de besoins en matière d'épargne (Kelly, Boshara) :

- remédier à des situations d'urgence;
- acquérir des biens durables;
- investir dans le capital humain à long terme ou en vue de la retraite.

Plusieurs conférenciers ont également signalé l'importance de la préservation des actifs. L'acquisition d'actifs est importante, mais seulement si l'on met en place des mesures visant à protéger les personnes contre la perte de ces actifs causée par des pratiques discriminatoires et déloyales. La croissance des CID est aussi associée à une hausse des comportements prédateurs dans l'établissement du crédit (Zdeneck).

Quels sont les risques et faiblesses liés aux politiques fondées sur les actifs?

Les participants ont discuté des risques associés aux CID et de la cause et de la nature véritables des répercussions positives observées dans le cadre de ces programmes. Un participant a demandé ce qui est vraiment essentiel : les programmes comme tels, ou le soutien offert? Certains ont suggéré que ce n'est pas nécessairement l'appariement des fonds en soi qui est primordial, mais plutôt le sentiment accru de responsabilité et de confiance généré par le soutien et les outils institutionnels offerts dans le cadre de ces programmes.

D'autres ont remis en question l'efficacité des programmes fondés sur les actifs pour ce qui est de joindre les personnes les plus démunies et d'aborder le problème des sans-abri. Les défenseurs de ces programmes affirment que des personnes très démunies (avec revenus inférieurs à la moitié du seuil de pauvreté aux États-Unis) participent à ces programmes et que les petites économies réalisées permettent vraiment un changement important dans leur vie.

Toutefois, on a très peu de données sur la capacité des personnes de s'affranchir une fois pour toutes de la pauvreté grâce aux politiques fondées sur les actifs. Même les promoteurs de ces politiques qui ont participé à la conférence ont reconnu qu'elles comportent des inconvénients et qu'il faut y remédier. Le manque de données causales et longitudinales demeure un obstacle important à la compréhension des conséquences réelles des approches fondées sur les actifs. Non seulement nous ne savons pas si les investissements actuels portent leurs fruits et s'ils ont des répercussions psychologiques, mais il nous faut aussi considérer nombre d'effets négatifs possibles, entre autres :

- Quelle est l'incidence sur le niveau de consommation? C'est-à-dire, à quel point les participants réduisent-ils leur consommation et reportent-ils des achats qui leur sont essentiels, ainsi qu'à leur famille, afin de faire des économies?
- La formule des CID pourrait ne pas être assez souple. Ils peuvent en effet fonctionner au sein de petits groupes supervisés, mais leur emploi à plus grande échelle demeure problématique.
- Quelle est l'incidence générale de ces politiques sur les relations sociales au sein des milieux démunis? C'est-à-dire à quel point les économies d'une personne peuvent-elles nuire aux relations sociales et au capital social des milieux démunis, où les gens se fient souvent à des amis et à des membres de leur famille pour joindre les deux bouts, en mettant en commun leurs ressources?

On craint également que ces politiques favorisent une approche paternaliste des politiques en matière de pauvreté. Malgré la nature volontaire des CID, beaucoup de participants croient que l'élargissement des essais actuels risque d'entraîner la généralisation des politiques de mieux-être fondées sur les actifs. Ils ont indiqué que cela pourrait mener à la création de nouvelles catégories : les pauvres « dignes de respect » et ceux qui ne le sont pas. On a émis des mises en garde contre les dangers d'une politique qui ne récompenserait que les personnes qui sont prêtes à épargner, à investir dans des actifs à long terme et à améliorer leurs habitudes financières (ce qui présume que toutes les personnes démunies doivent améliorer leurs compétences financières) en rendant obligatoire la formation en matière de finances.

La majorité des participants à la conférence, dont les représentants d'organismes de développement social et de groupes communautaires, ont cependant reconnu les avantages et l'importance de la formation en matière de finances et des services de conseils financiers. Ils ont considéré que cela faisait non seulement partie intégrante des politiques fondées sur les actifs, mais aussi qu'il s'agissait en soi d'une stratégie fondée sur les actifs (Nares).

Est-ce une bonne façon d'utiliser nos ressources publiques déjà limitées?

Pourquoi ne pas subventionner l'éducation plutôt que les personnes qui économisent en vue de leurs études? Mark Pearson, de l'OCDE, a traité des limites des politiques fondées sur les actifs et du danger de concentrer les efforts sur les programmes d'épargne avec appariement des fonds, qui, selon lui, ne sont pas les outils qui conviennent à l'accroissement de l'acquisition d'actifs par les personnes à faible revenu.

Pearson reconnaît qu'il est grandement temps que l'on commence à se préoccuper des questions d'épargne et d'actifs dans le cadre du développement de politiques sociales, particulièrement en ce qui concerne les travailleurs pauvres. Toutefois, il n'est pas convaincu que les CDI soient des mesures appropriées pour remédier à ces problèmes et est plutôt en faveur d'une approche plus directe au développement des actifs (p. ex. des investissements directs en éducation, dans la création de petites entreprises et dans les initiatives pour la petite enfance). D'autre part, il est d'avis qu'une première étape devrait être de se préoccuper du traitement des actifs dans les systèmes de protection sociale existants.

Les participants ont aussi soulevé des inquiétudes concernant les taux de rendement de mesures de redistribution indirecte comparativement aux dépenses sociales plus directes et sur les conséquences de politiques de soutien d'actifs sur l'allocation des dépenses sociales. Jusqu'à quel point les investissements dans des politiques de soutien d'actifs se feront-ils au détriment de d'autres programmes sociaux importants, dans le domaine de la santé et de l'éducation par exemple? Kelly a reconnu que de telles préoccupations existaient en Grande-Bretagne avec l'adoption du Child Trust Fund et qu'elles devaient être bien évaluées, compte tenu de la possibilité de changements d'orientations politiques au fil des années. Il a toutefois souligné l'importance de prendre en considération les avantages possibles qu'une telle approche à la réforme de l'aide sociale peut avoir à long-terme, pour améliorer les perspectives de vie des personnes et briser le cycle de pauvreté inter-générationnelle.

Pourquoi ne pas commencer par supprimer les pénalités imposées pour l'acquisition d'actifs et l'épargne dans les politiques sociales actuelles?

C'est probablement la question qui a recueilli le plus grand soutien au cours de la conférence. On a proposé plusieurs typologies des politiques fondées sur les actifs; toutes établissaient une distinction entre les programmes d'acquisition d'actifs (p. ex. CID), les projets de répartition (avec ou sans usage désigné) et les connaissances financières. Mais, comme l'ont précisé des participants, la suppression des obstacles à l'acquisition d'actifs dans les politiques sociales actuelles représente peut-être le premier type d'initiative fondée sur les actifs sur lequel on devrait travailler. Pearson a fermement maintenu ce point, se fondant sur l'expérience de l'OCDE en matière d'évaluation des programmes internationaux d'aide sociale. Il faut en effet protéger les actifs contre les effets des programmes existants d'aide sociale. On devrait donc, en priorité, tirer profit de ce qu'on a appris de l'analyse fondée sur les actifs afin de remédier aux évaluations dissuasives des régimes actuels d'aide sociale.

Comment savoir si les fonds sont utilisés de façon adéquate si l'on n'impose aucune condition à cet égard?

Les participants avaient des visions très différentes de la question. Beaucoup ont mis en question la légitimité de l'utilisation des fonds dans le cadre de programmes non réglementés. Et si les fonds étaient utilisés pour l'achat d'une voiture, plutôt que pour un besoin plus important, comme les études? Mais, d'un autre côté, à quel point les décideurs peuvent-ils établir les types de dépenses les plus acceptables? En réponse à ces questions, plusieurs conférenciers ont signalé que l'objectif n'était pas de déterminer l'utilisation que font les personnes de leurs économies, mais la façon dont elles accumulent ces fonds. Ils ont précisé que, dans ce contexte, le rôle des politiques publiques est d'assurer une répartition plus équitable des actifs, d'offrir à davantage de personnes, et éventuellement à tous, la possibilité d'épargner et d'acquérir les actifs qu'ils jugent importants (Regan, Kelly, Boshara).

Pour Robert Cornell, le risque de fraude et d'abus sera toujours présent dans ce type de programme, bien qu'il soupçonne que seule une petite proportion des fonds seraient mal utilisés. Selon lui, la question de l'utilisation des économies s'estompera dans quelques années, à condition que nous obtenions des données plus probantes concernant les répercussions positives qu'auront ces programmes sur les participants et la société en général.

5. Le développement des actifs comme principal outil des politiques sociales

Comme on l'a vu à la dernière section, les participants ont soulevé de nombreuses questions et préoccupations à propos de la portée, de l'orientation et des effets des approches fondées sur les actifs. Voici quelques conclusions particulièrement importantes :

- On a grandement sous-estimé l'importance des actifs dans les politiques sociales. Il faut reconnaître que les actifs sont des éléments clés dans la lutte contre la pauvreté.
- Il faut étudier davantage le pouvoir des idées sous-jacentes aux approches fondées sur les actifs; une compréhension accrue de celles-ci permettrait de cerner des questions importantes en matière de politiques sociales.
- Il faut clarifier ce concept et la foule d'objectifs qui l'accompagnent afin de rendre les projets plus cohérents et plus ciblés. On doit en outre mieux établir la distinction entre les objectifs visant une amélioration ou un accroissement des comportements liés à l'épargne, aux avoirs financiers et à l'acquisition d'actifs.

Il faut également mieux distinguer les différents types de programmes fondés sur les actifs et étudier séparément leurs forces et leurs limites. Les discussions qui ont eu lieu pendant la conférence ont permis de cerner cinq types de politiques fondées sur les actifs :

- Réduction des obstacles aux avoirs financiers dans les programmes actuels d'aide sociale.
- Incitatifs fiscaux visant à rendre l'épargne plus attrayante aux yeux des personnes à faible revenu.
- Comptes d'épargne avec appariement des fonds (CID).
- Comptes d'épargne universels ou à vie et cessions de capitalisation (ou « obligations », que ce soit à des fins précises, comme le financement d'études postsecondaires, ou non).
- Formation en matière de finances, que ce soit ou non dans le cadre d'autres programmes.

Enfin, les débats qui ont eu lieu pendant la conférence ont permis de confirmer les points suivants :

- Le discours sur le développement des actifs soulève des questions importantes quant à la pertinence des politiques sociales actuelles pour remédier aux problèmes de pauvreté et de l'exclusion sociale de manière plus soutenue..
- Les politiques fondées sur les actifs englobent une gamme très vaste de politiques. Bien que l'on soit manifestement toujours intéressé à pousser plus loin le concept des CID, les nouveaux projets qui tendent à se développer sont à plus grande échelle et ont davantage pour objectif la répartition des richesses et les incitatifs tout au long de la vie de la personne.
- Afin de faire progresser le débat, il faut être prêt à poser des questions difficiles : si les actifs sont importants et qu'ils sont mal répartis, pourquoi ne pas les répartir de nouveau? Pourquoi axer les efforts sur les petits projets locaux et fondés sur l'épargne avec appariement des fonds, qui peuvent en outre avoir des conséquences négatives sur la consommation?
- Il faut plus de données sur les avantages et la rentabilité à long terme des politiques fondées sur les actifs. On a recueilli un large consensus au sein des participants quant au besoin d'approfondir l'analyse et les essais longitudinaux à cet effet. Beaucoup ont fait l'éloge du leadership du Canada dans la production de ces données probantes, grâce au projet \$avoir en banque.

6. Prochaines étapes : Orientation et domaines de recherche

Les participants ont proposé plusieurs possibilités de recherche :

- Étude de faisabilité de l'intégration d'une approche fondée sur les actifs à d'autres programmes sociaux, comme la Prestation nationale pour enfants et la Subvention canadienne pour l'épargne-études. Examiner la possibilité de fournir un montant initial ou « bon » dans le cadre de ces programmes.
- Étude de la possibilité d'inclure des mesures visant l'épargne dans les politiques actuelles de supplément de revenu (Québec).

- Étude du potentiel des comptes de capitalisation ou individuels comme nouvel objectif à long terme des politiques sociales, remplaçant l'objectif canadien traditionnel, mais de plus en plus désuet, de revenu annuel garanti fondé sur des principes d'imposition négative sur le revenu.
- Lancement d'un débat public, à différents ordres de gouvernement, sur le développement des actifs et les types d'épargne chez les Canadiens à faible revenu.
- Prendre en considération le rôle des collectivités dans ce débat et dans l'élaboration de politiques fondées sur les actifs.
- Réflexion sur le rôle des autres intervenants dans le processus d'acquisition d'actifs; en effet, bien que la responsabilité individuelle soit au cœur de ce concept, il faut aussi tenir compte des autres acteurs.
- Étude de la possibilité d'une stratégie nationale sur l'éducation en matière de finances personnelles.
- Examiner plus à fond les stratégies pour rendre l'accession à la propriété et au logement plus abordable et le rôle des CID dans la concrétisation de ces objectifs.

Notes

¹On a présenté les observations préliminaires et résultats clés pour les projets et propositions de CID suivants au Canada : \$avoir en banque (financé par DRHC); SEED Winnipeg; MCC Employment Development, à Calgary; et les consultations relatives à Mai\$on en banque (financées par la SCHL).

²On a présenté les résultats de l'évaluation de l'American Dream Demonstration, principal projet américain de CID (comprenant 14 programmes locaux). Bob Zdeneck du US Department of Health and Human Services a aussi présenté les principales leçons tirées des CID axés sur le logement aux États-Unis.

Annexe 1: Programme de la conférence

Lundi, 8 décembre 2003

Session 1: Les approches fondées sur les actifs dans le contexte de la pauvreté et de l'exclusion sociale : concepts et théorie

La thèse sous-tendant les approches fondées sur les actifs suppose une nouvelle façon de cerner le problème de la pauvreté. Sur quelles bases théoriques reposent ces approches? En quoi influent-elles sur notre manière de définir/contrer la pauvreté et l'exclusion sociale?

Président

Jean-Pierre Voyer, directeur exécutif, Projet de recherche sur les politiques

Conférenciers

Peter Hicks, directeur principal de projet, Projet de recherche sur les politiques
Michael Sherraden, directeur, Centre for Social Development, Université de Washington

Session 2: Les approches fondées sur les actifs dans le contexte de la pauvreté et de l'exclusion sociale : faits et tendances

Cet atelier sera consacré à la répartition de l'actif et des richesses au Canada. Dans quelle mesure la propriété d'actifs est-elle, chez nous, fonction du niveau de revenu? Peut-on isoler certaines des tendances relatives à l'accessibilité des actifs et des épargnes pour les groupes de Canadiens les plus vulnérables (compte tenu de toute la gamme d'instruments permettant d'accumuler des actifs et d'incitatifs fiscaux actuellement accessibles)? Comment rattacher tout ça aux habitudes de consommation?

Conférenciers

Munir Sheikh, sous-ministre délégué, Finance Canada
Garnett Picot, directeur général, Statistique Canada

Session 3: Les comptes individuels de développement ciblant les groupes à faible revenu

Les comptes individuels de développement (CID) découlent du principe voulant que l'épargne amènera les participants à modifier leur comportement économique et, partant, à sortir de la pauvreté. Durant cet atelier, on analysera les leçons et les premiers résultats des expériences et projets de CID, les facteurs qui contribuent au succès et à l'échec de tels projets et leurs incidences sur l'intégration éventuelle des CID aux politiques axées sur l'atténuation de la pauvreté.

Président

Allen Zeesman, directeur général, Développement des ressources humaines
Canada

Conférenciers

John Greenwood, directeur exécutif, Société de recherche sociale appliquée &
Jennifer Robson-Haddow, gestionnaire, Recherche en politiques, Social and
Enterprise Development Innovations

\$avoir en banque – Résultats préliminaires

Elaine Kempson, Université Bristol

Évaluation-pilote Savings Gateway

Michael Sherraden, directeur, Centre for Social Development,, Université de
Washington

Les CID aux États-Unis : résultats du projet-pilote American Dream
Demonstration

Session 4:

Le logement et l'acquisition de biens immobiliers pour les groupes à faible revenu

Plusieurs organismes ont mis en oeuvre des projets ayant pour objet de permettre aux personnes à faible revenu d'acquérir des biens dont ils pourront se servir pour stabiliser/améliorer leurs conditions de logement ou avoir accès à la propriété. Lors de cette session, nous nous pencherons sur les points forts et les limites des initiatives en cours et, à la lumière des résultats préliminaires, analyseront les incidences de tels programmes fondés sur les actifs.

Président

Doug Stewart, vice-président, Société canadienne d'hypothèques et de logement

Conférenciers

David Cluff, directeur, Société canadienne d'hypothèques et de logement

Résultats des consultations relatives à Mai\$on en banque

Barbara Gosse, directrice, Social and Enterprise Development Innovations

Expériences non axées sur les CID – comptes pour la vie autonome

Rodd Myers, MCC Employment Development, Calgary et

Louise Simbandumwe, SEED Winnipeg

Projets de CID axés sur le logement

Robert Zdenek, consultant principal, US Department of Health and
Human Services

Homeownership as an asset-building strategy

Session 5: L'accès aux opérations bancaires et à l'épargne

On tient l'accès aux instruments d'épargne/activités bancaires pour un volet clé des programmes de constitution d'actifs. Cette session examinera la question de l'éducation en matière de finances et de consommation, des conséquences au niveau de la faisabilité et de la viabilité des comptes de développement individuels et de la perspective du secteur des finances.

Président

Bill Cameron, directeur général, Secrétariat national pour les sans-abri et
Développement des ressources humaines Canada

Conférenciers

Gill Hind, directrice, Financial Services Authority (Royaume-Uni)

Cathleen Johnson, directrice exécutive, CIRANO

1. **Les petits salariés investiront-ils dans le capital humain?**

Anne Lamont, vice-présidente, Programmes gouvernementaux et affaires
communautaires, RBC Financial

Session 6: Une perspective d'investissement social fondée sur les différentes étapes de la vie

Les CID et autres politiques et programmes précités de constitution d'actifs ciblent des gens déjà en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. De nouvelles politiques et de nouveaux programmes universels d'appariement de fonds d'épargne qui ont recours à l'acquisition d'actifs pour prévenir la pauvreté et l'exclusion sont également en élaboration. Ces programmes visent le long terme et la constitution d'actifs tout au long de la vie. Cette session portera sur la raison d'être, le bien-fondé et les désavantages de nouveaux modèles qui mettent l'accent sur une approche plus inclusive de la possession d'actifs.

Conférenciers

Ray Boshara, directeur, New America Foundation (É.-U.)

Mardi, 9 décembre 2003

Session 7: Stratégies gouvernementales: perspectives internationales

Au cours de cet atelier, on verra de quelle façon les gouvernements étrangers intègrent, pour l'heure, les approches fondées sur les actifs aux politiques publiques. Comment ce concept a-t-il évolué au fil de la réflexion stratégique des dernières années? Dans quelle mesure influence-t-il les politiques sociales? Quels sont les enjeux et les défis clés associés à la mise en oeuvre de stratégies ciblées et universelles d'acquisition d'actifs visant à accroître la gamme des avoirs pour les groupes à faible revenu?

Président

Peter Hicks, Directeur principal de projet, Projet de recherche sur les politiques

Conférenciers

Robert Cornell, consultant, OCDE

2. Perspectives internationales

Bob Friedman, fondateur, Corporation for Enterprise Development

3. Acquisition d'actifs et programme politique/législatif aux États-Unis

Gavin Kelly, Strategy Unit (Royaume-Uni)

4. Approche privilégiée par le gouvernement du RU pour inciter les défavorisés à épargner – on parlera, entre autres, du Child Trust Fund Program

Sue Regan, directrice adjointe, Institute for Public Policy Research (Royaume-Uni)

Session 8: L'acquisition d'actifs : outil indispensable en matière de politique sociale?

Devrait-on élargir l'accès aux CDI et aux autres programmes axés sur l'acquisition d'actifs? Pourrait-on les offrir à tous les segments de la population, notamment à celui des démunis, compte tenu des entraves potentielles qu'ils représentent face à la consommation? Dans quelle mesure ces approches sont-elles compatibles avec les tendances actuelles en matière d'investissement social qui se dégagent du discours sur la politique sociale? Jusqu'à quel point les objectifs diffèrent-ils de ceux, plus anciens, des revenus garantis? Quel est le rôle des incitatifs fiscaux? Alors que nous sommes à repenser nos politiques d'aide sociale, quels avantages/dangers représenterait l'étude d'un élargissement des approches fondées sur les actifs?

Président

Jean-Pierre Voyer, directeur exécutif, Projet de recherche sur les politiques

Conférenciers

Derek Hum, Université du Manitoba

Mark Pearson, chef de division de politique sociale, OCDE

Finn Poschmann, directeur adjoint, Institut C.D. Howe

Session 9:

Prochaines étapes stratégiques en matière d'acquisition d'actifs au Canada

Comment les leçons tirées de modestes expériences locales et d'expériences internationales s'appliquent-elles au contexte stratégique canadien? En matière de politiques et de recherche et développement, quelles nouvelles orientations devrait-on envisager, à l'heure actuelle, pour les approches fondées sur les actifs? Devrait-on, au fond, attendre et miser sur les leçons qu'en dégageront d'autres gouvernements? Ou avons-nous assez de données pour mettre en branle une grande étape de recherche et développement laissant une large place aux essais et projets témoins? Quel équilibre devrait-on viser entre les politiques fondées sur les actifs ciblant les démunis et d'autres politiques plus universelles, axées sur la prévention?

Table ronde débutant par des exposés de cinq minutes faits par des représentants de divers secteurs :

Conférenciers

Sharon Manson-Singer, Université de la Colombie-Britannique

Michael Mendelson, Caledon Institute of Social Policy

Suzanne Moffet, directrice générale adjointe, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Peter Nares, directeur exécutif, Social and Enterprise Development Innovations

Penelope Rowe, présidente-directrice générale, Conseil des services communautaires de Terre-Neuve

Cynthia Williams, sous-ministre adjointe, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada

Annexe 2: Notes biographiques

Ray Boshara est directeur du Programme de constitution d'actifs de la fondation New America. L'objet de ce programme est d'élargir de manière significative les éléments d'actif possédés dans notre pays. M. Boshara a été auparavant directeur des politiques à la Société pour le développement de l'entreprise (Corporation for Enterprise Development), conseiller en politiques auprès du Fonds international de développement agricole des Nations unies, à Rome, et adjoint politique du Comité spécial de la Chambre des représentants des États-Unis sur la faim.

Diplômé de l'école d'administration publique John F. Kennedy (John F. Kennedy School of Government) de Harvard, de l'école de théologie de Yale (Yale Divinity School) et de l'Université de l'État de l'Ohio, il s'est vu attribuer plusieurs prix de leadership, notamment le Littauer Fellowship à Harvard, la plus haute distinction de l'école Kennedy pour un détenteur d'une maîtrise en administration publique faisant preuve de qualités exceptionnelles en fait de leadership, d'érudition et de service auprès de la communauté. M. Boshara est l'auteur principal et le responsable de la publication de « Building Assets: A Report on the Asset Development and IDA Field », il a été appelé comme expert devant le Congrès, il a conseillé à la fois l'administration Bush et l'administration Clinton ainsi que certains dirigeants européens, en matière de politiques sur la constitution d'actifs. Il a rédigé des articles pour le New York Times et l'Atlantic Monthly, a fait des apparitions à C-SPAN, et a été choisi par le magazine Esquire en 2002 comme l'un des esprits les plus brillants des États-Unis.

R.A. Cornell a fait la majeure partie de ses études à l'Université de Columbia (bachelier ès lettres, Doctorat sans thèse) et à l'Université de New York (MBA). M. Cornell passe la plus grande partie des années soixante-dix au sein de la US International Trade Commission (USITC), à Washington. Au début de 1979, il se joint à la US General Services Administration (GSA), en tant que commissaire adjoint. En 1980, M. Cornell devient secrétaire général adjoint délégué à la politique en matière de commerce international et d'investissement, pour le Trésor américain; fonctions qu'il occupe jusqu'en 1988, quand il se joint à l'OCDE. Au sein du Trésor américain, il occupe le poste de conseiller principal du secrétaire concernant tous les aspects de la politique en matière de commerce et d'investissement direct, de financement du commerce extérieur, de politique internationale relative aux produits de base, et sur les questions de politique économique se rapportant à la Chine, à l'ancienne URSS et à l'Europe de l'Est.

Le temps qu'il passe au sein de l'OCDE, où il occupe les fonctions de secrétaire général adjoint jusqu'à sa retraite en 1995, lui permet d'élargir son expérience en matière d'élaboration de politiques économiques internationales et de négociations. Également ardent défenseur de la déconcentration des pouvoirs et d'une gouvernance et d'une coopération locales responsables, il joue un rôle d'instigateur en ce qui a trait à la mutation des structures qui a donné lieu à la création du Service du développement territorial de l'OCDE, permettant de regrouper toutes les activités dispersées de l'Organisation en matière de développement régional, local, urbain et rural.

Robert E. Friedman est avocat général, fondateur et président du conseil d'administration de la Corporation for Enterprise Development (CFED). M. Friedman et la CFED ont contribué à l'avancée aux États-Unis du développement de stratégies novatrices de développement économique axées notamment sur la micro-entreprise, les réseaux d'affaires souples, les comptes de développement personnel (IDA) et les évaluations de la viabilité économique. M. Friedman a dirigé la mise sur pied des projets suivants : les services de consultation sur le développement économique d'État de la CFED, la fiche de rendement des États en matière de développement (qui en est maintenant à sa 16^e année d'évaluation de la viabilité économique des États), la démonstration des investissements dans le travail indépendant (le premier test sur le développement de la micro-entreprise et du travail indépendant comme voie pour sortir de la pauvreté) et la démonstration de la « politique d'acompte sur le rêve américain » (un test national de l'efficacité des comptes de développement personnel comme outil d'indépendance économique, avec un budget de 16 M\$, 2 400 comptes et 13 sites). M. Friedman a contribué à l'établissement de l'Association for Enterprise Opportunity et du domaine national de la micro-entreprise et a dirigé le développement des IDA et du mouvement d'accumulation du patrimoine à l'échelon mondial. Ses travaux actuels sont centrés sur l'organisation de l'initiative SEED (Savings for Education, Entrepreneurship and Downpayment); il s'agit d'un projet de six ans et de 20 M\$, de nature politique et pratique, visant la création de comptes d'actif et d'épargne universels pour les enfants, à titre d'outil, de pratique, de système et de marché.

En 1999, M. Friedman et la CFED ont reçu le prix du Président pour l'excellence en développement de la micro-entreprise. M. Friedman est membre fondateur de l'Association for Enterprise Opportunity, préside actuellement Ecotrust et siège au conseil d'administration de Levi Strauss & Co., de Doorways to Dreams, du Earned Assets Resource Network (EARN), de la Friedman Family Foundation et de la Rosenberg Foundation, tout en étant membre du comité Koshland de la San Francisco Foundation. Il est diplômé du collège Harvard et de l'école de droit de Yale.

Barbara A. Gosse est directrice des initiatives d'accumulation du patrimoine. Mme Gosse a notamment pour fonctions la gestion du projet de 32 millions de dollars du SEDI intitulé \$avoir en banque. Elle est également responsable de la recherche et des enquêtes sur les nouvelles possibilités d'accumulation du patrimoine. Avant de se joindre au SEDI en août 2000, M^{me} Gosse a travaillé dans les secteurs public et privé. Elle a fourni pendant 11 ans et demi de l'expertise en planification et du soutien technique au département de l'immobilier et des affaires municipales et environnementales d'une grande société d'avocats de Toronto, ainsi qu'aux clients du secteur privé de ce cabinet. Elle avait auparavant travaillé pour le ministère des Affaires municipales et la ville de Mississauga.

M^{me} Gosse possède une maîtrise (1999) en urbanisme et analyse des politiques de l'Université de Toronto et un diplôme de premier cycle en planification urbaine et régionale de l'Université Ryerson. Elle est également coordonnatrice des bénévoles du programme Out of the Cold à Toronto.

John Greenwood est directeur général de la Société de recherche sociale appliquée (SRCA). La mission de la SRCA consiste, d'une part, à mettre en lumière les politiques et programmes qui contribuent à améliorer le bien-être social et économique des Canadiens défavorisés, et d'autre part, à hausser les critères utilisés pour évaluer l'efficacité de ces programmes. Avant de se joindre à la SRCA, M. Greenwood a travaillé pendant plus de 20 ans dans l'administration fédérale. Outre sa participation à la gestion de projets de la SRCA, il contribue par son expérience en politique publique à l'élaboration conceptuelle de nouveaux projets, en évaluant les répercussions des conclusions des recherches de la SRCA en matière de politique et en communiquant les résultats aux décideurs et aux spécialistes. M. Greenwood assiste fréquemment à titre de participant et d'orateur à des conférences nationales et internationales consacrées à la recherche sur la politique sociale. Il est diplômé du Collège militaire royal du Canada et a obtenu une maîtrise en économie de l'Université Dalhousie.

Peter Hicks, à titre de directeur principal de projet dans le cadre d'une initiative du gouvernement du Canada – le Projet de recherche sur les politiques –, supervise les recherches interministérielles qui ont pour thèmes le vieillissement de la population et la flexibilité du cycle de vie, ainsi que les nouvelles approches pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Établi à Ottawa en 2001 et 2002, il a été expert-conseil en politique sociale, spécialisé dans la planification à moyen terme. Auparavant, il avait travaillé à l'OCDE, à Paris, de 1995 à 2001, s'intéressant principalement aux effets des tendances touchant le vieillissement et le cycle de vie sur tout un éventail de politiques économiques et sociales. Jusqu'en 1995, il a occupé divers postes de cadre supérieur dans la fonction publique fédérale, notamment celui de sous-ministre adjoint dans plusieurs ministères – dont Développement des ressources humaines Canada, le Bureau du Conseil privé, Santé et Bien-être, et Emploi et Immigration – œuvrant dans des domaines comme la politique sociale et la planification stratégique, ainsi que la conception et l'exécution de grandes réformes stratégiques. M. Hicks est entré dans la fonction publique fédérale en 1965, à titre d'économiste à Statistique Canada.

Gill Hind s'est jointe à la FSA en novembre 1998, où elle est responsable des efforts de sensibilisation auprès des écoles, des jeunes et des adultes. Elle s'intéresse également aux questions d'exclusion financière, dont l'aide sociale fondée sur les biens, en plus de représenter la FSA au sein de différents comités gouvernementaux et de présenter des exposés lors d'activités et de conférences nationales. M^{me} Hind a consacré la majeure partie de sa carrière à l'enseignement, plus particulièrement en mathématiques, tant dans des écoles que dans le cadre de programmes de formation continue. Pendant un certain temps, elle a même eu la chance d'être chercheure à l'Université Essex et d'enquêter sur le lien entre de faibles aptitudes en arithmétique et l'attitude des adultes par rapport à la citoyenneté. Ces recherches ont permis de documenter ses travaux subséquents à la FSA. Avant de travailler à la FSA, M^{me} Hind a été conseillère pédagogique pour une variété d'émissions de télévision et de radio pour adultes de la BBC, sur des sujets aussi divers que la cuisine et la Première Guerre mondiale.

Derek Hum est professeur à la faculté d'économie et au Centre intégré de recherche et développement, ainsi que chargé de cours au St John's College à l'Université du Manitoba. Il est diplômé de l'Université Mount Allison, d'Oxford et de l'Université de Toronto, et ancien boursier de la fondation Cecil Rhodes. Il a été directeur de recherche à Mincome, le programme expérimental de revenu garanti du Canada. M. Hum a beaucoup publié dans diverses disciplines et sur un grand nombre de sujets. Il travaille actuellement sur des questions de main-d'œuvre relatives aux immigrants, aux minorités visibles et aux personnes handicapées, et sur les questions de vieillissement. Il est membre du Conseil national de la statistique.

Cathleen Johnson est la directrice exécutive à CIRANO (Centre for Interuniversity Research and Analysis of Organizations). Elle était associée de recherches pour la Société de recherche sociale appliquée (SRSA), laquelle œuvre dans les secteurs des réseaux sociaux et des sciences économiques expérimentales. Il y a deux ans, elle était *fellow* post doctorale de Gilder/Humpreys à la Fondation Internationale pour la recherche des sciences économiques expérimentales à l'Université de l'Arizona. Les expériences de recherche de Mme Johnson incluent le travail théorique sur les réseaux sociaux, la différenciation sociale de capital et de produit et le travail expérimental sur des préférences de temps, des choix de placement, l'aversion de risque, ainsi que l'interaction et l'échange.

Avant de rejoindre la SRSA, Mme Johnson a travaillé en tant que consultante, conférencière d'université, stratège d'évaluation pour une société des États-Unis et spécialiste en développement économique pour l'état de la Virginie. Elle détient un doctorat en sciences économiques de la Polytechnique de l'état de la Virginie.

Gavin Kelly est conseiller principal en politiques au sein de l'unité stratégique du premier ministre où il s'occupe de divers projets de gouvernance et de réforme de la fonction publique. Il a travaillé au ministère de l'Éducation et de l'Emploi ainsi qu'à la section des politiques de Downing Street sur l'assistance sociale fondée sur l'actif et a dirigé les travaux qui ont conduit aux propositions de « mini-obligation » et d'accès à l'épargne. Auparavant, il a exercé les fonctions de directeur de la recherche au sein des groupes de réflexion IPPR et Fabian Society. Il a obtenu son doctorat à l'Université de Sheffield, où il a été chercheur universitaire et a enseigné aux départements de science politique et d'économique.

Elaine Kempson est professeure de finances personnelles et de recherche en politique sociale et directrice du centre de recherche sur les finances personnelles à l'Université de Bristol. Elle a auparavant travaillé pendant 10 ans comme chercheuse principale attachée au Policy Studies Institute, dont elle était la directrice des programmes de recherche sur le crédit ménager. Elle se consacre depuis 17 ans à des recherches sur divers services de finances personnelles et sur la gestion du budget des ménages. M^{me} Kempson dirige l'équipe de chercheurs qui évalue actuellement le projet pilote du Saving Gateway, au Royaume-Uni. Elle a par ailleurs mené récemment plusieurs autres études de recherche sur certains aspects de l'épargne.

M^{me} Kempson est membre du comité consultatif sur la sécurité sociale, un organisme britannique qui examine les projets de loi concernant la sécurité sociale. Elle a fait partie des groupes suivants : l'équipe Policy Action Team 14, axée sur l'accès aux services financiers et dirigée par le ministère des Finances du R.-U.; le groupe du ministère du Commerce et de l'Industrie (DTI) chargé de prévoir la situation des services financiers aux particuliers et aux consommateurs en 2010; le groupe de travail du DTI sur le surendettement.

Michel Mendelson est chercheur principal au Caledon Institute of Social Policy. Il a occupé bon nombre de postes dans la haute fonction publique auparavant. Il a été notamment secrétaire adjoint (sous-ministre) au Bureau du Conseil des ministres en Ontario, sous-ministre adjoint dans les ministères ontariens des Finances, des Services communautaires et de la Santé, secrétaire du Conseil du Trésor manitobain et sous-ministre des Services sociaux du Manitoba, et, pendant un an, adjoint invité au secteur de la Politique stratégique du ministère fédéral du Développement des ressources humaines, le ministère responsable de la plupart des programmes sociaux au sein du gouvernement du Canada.

M. Mendelson a pris une part active dans plusieurs grands dossiers des relations fédérales-provinciales, de l'administration financière et de la politique sociale, au cours des dernières décennies. Il a dirigé la délégation de l'Ontario au cours des travaux sur la répartition des pouvoirs, pendant les négociations constitutionnelles de Charlottetown. Au cours des années 1980, au sein du département d'État au Développement social du Conseil privé, il a joué un rôle crucial dans l'élaboration de la Loi canadienne sur la santé. Il a été conseiller auprès du Comité spécial sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Rodd Myers a été l'initiateur de plusieurs projets de développement économique des collectivités : acquisition des connaissances financières de base, vérification de la durabilité, développement d'actifs (comptes de développement personnel), micro-prêt pour le logement. Ses connaissances créatives reposent sur de solides compétences en développement économique des collectivités. Rodd a travaillé pour des organismes comme le Centre Arusha pour la justice sociale, Sustainable Calgary, Educational Concerns for Hunger Organisation (ECHO) et DevGroup International Development Consulting. Il possède, entre autres, de solides compétences en recherche et une grande expérience en développement économique des collectivités. Il a montré comment il savait planifier, contrôler et évaluer des projets autant dans un contexte canadien que dans un contexte international. En 2002, les activités coordonnées par Rodd ont été reconnues par la fondation F Drucker pour les innovations dans les organismes à but non lucratif. Ses diplômes d'études supérieures en développement des collectivités de l'Université de Calgary (Canada) et de l'Université de Londres (G.-B.) lui permettent de comprendre la complexité des processus relatifs à la pauvreté, à la collectivité et au développement économique des collectivités. Rodd participe activement aux travaux de MCC Employment Development depuis 1996.

Peter Nares est fondateur-directeur exécutif de Social and Enterprise Development Innovations (SEDI), un organisme canadien à but non lucratif comptant plus de 40 partenaires communautaires actifs au pays. Avant de lancer SEDI, M. Nares était directeur de programmes au Conseil du développement social de l'Ontario, pour qui il a géré des programmes relatifs aux politiques, à la recherche et au développement communautaire. Avant d'orienter sa carrière en R-D sur les politiques, M. Nares a œuvré dans le secteur de la santé mentale chez les enfants. M. Nares a pris part à de nombreux groupes de travail fédéraux, provinciaux et municipaux portant sur le développement du marché du travail, le développement économique des collectivités et la réduction de la pauvreté. L'OCDE et le gouvernement du Canada ont reconnu le travail de M. Nares et de son organisme dans le domaine du travail autonome, du développement des forces communautaires et des jeunes à risque.

M. Nares détient un baccalauréat en anglais et en travail social. Il est marié et père de deux enfants, en plus d'être très actif au sein de sa collectivité à titre de bénévole.

Garnett Picot est directeur général, Analyse socio-économique et commerciale, à Statistique Canada. En plus de gérer cette division, M. Picot concentre ses recherches sur le marché du travail, plus particulièrement l'inégalité des revenus, la pauvreté, la stabilité d'emploi, les résultats économiques dans les villes et les quartiers, l'assimilation économique des immigrants, le déplacement de la main-d'œuvre, la création et les pertes d'emplois, ainsi que le comportement des entreprises. Au cours de la dernière décennie, il a rédigé, dans ce domaine, plus de trente articles.

Il manifeste un grand intérêt pour la préparation de données et travaille à l'élaboration d'enquêtes longitudinales, comme l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* et l'*Enquête sur le lieu de travail et les employés*. En plus d'autres emplois au sein de Statistique Canada, M. Picot a occupé divers postes à l'Université de la Colombie-Britannique, au ministère des Affaires et du Commerce de la Colombie-Britannique, pour le secrétaire d'État fédéral et à Générale électrique du Canada Inc. M. Picot détient un baccalauréat en génie électrique et en économie.

Finn Poschmann a obtenu un diplôme en économie à l'Université Carleton d'Ottawa en 1986. Il est directeur de recherche adjoint à l'Institut C.D. Howe, où il travaille depuis janvier 1998. Auparavant, pendant plus d'une décennie, il a œuvré à la Direction de la recherche parlementaire, à Ottawa, où il a occupé divers postes de chercheur, assumant surtout des fonctions d'analyse économique et de conseil aux parlementaires et aux comités permanents.

Il a travaillé dans de nombreux domaines dans le secteur de l'économie, s'occupant surtout de finances publiques et de fiscalité, ainsi que de relations fédérales-provinciales. Il s'intéresse particulièrement aux incidences distributives de la fiscalité et à l'emploi d'outils de microsimulation dans la conception des politiques fiscales, mais il s'est également penché sur des questions de politique monétaire et diverses questions de politique publique. Ses publications récentes traitent des partenariats entre les secteurs public et privé, les questions fiscales et financières fédérales et provinciales, les dispositions fiscales touchant l'épargne retraite et les politiques du Canada concernant les taux de change.

Sue Regan est directrice associée et responsable de la politique sociale à l'Institut de recherche sur la politique publique (Institute for Public Policy Research). Elle dirige également le Centre de bien-être axé sur l'actif (Centre for Asset-based Welfare), au sein de l'IPPR. Sue a élaboré des exposés de recherches sur le logement, les pensions, les collectivités, le comportement antisocial et la politique d'aide sociale. Avant 1998, elle a travaillé à Whitehall, au ministère de la sécurité sociale – au groupe de l'élaboration des politiques, à la division des finances et au Private Office. Sa dernière nomination lui confiait les fonctions de secrétaire privée du Secrétariat d'État. Après Whitehall, Sue a travaillé pour la société Gartmore et elle a été directrice de la firme Elevations, une compagnie de restauration du Nord de l'Angleterre, avant de reprendre des responsabilités dans le secteur des politiques publiques.

Jennifer Robson-Haddow occupe le poste de gestionnaire, Recherche stratégique et élaboration des politiques, chez Social and Enterprise Development Innovations (SEDI), une organisation nationale sans but lucratif qui se spécialise dans la conception, la gestion et l'évaluation des initiatives en politique sociale qui aident les Canadiens défavorisés à devenir autonomes. Avant de se joindre à SEDI, elle avait travaillé pour le gouvernement fédéral où elle avait été chercheuse au Cabinet du Premier ministre ainsi que conseillère du ministre des Affaires intergouvernementales. Elle habite à Ottawa.

Penelope M. Rowe est PDG du Conseil des services communautaires de Terre-Neuve-et-Labrador, une organisation provinciale de développement social, de recherche, de planification et de service, *consacrée à l'engagement du citoyen et à la promotion du secteur bénévole et communautaire*, et directrice de l'Alliance de recherche universités-communautés. Penny est vice-présidente du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Elle a été une force motrice dans l'élaboration du processus de planification stratégique à Terre-Neuve; elle a présidé le Comité consultatif sur la politique sociale, et elle est

l'auteur principal du rapport *Investing in People and Communities: A Framework for Social Development*, qui est devenu le fondement du *plan social stratégique* de la province.

Elle occupe des postes de direction au sein de plusieurs groupes, dont : le Forum du secteur bénévole et communautaire, le Réseau canadien de la santé (ancienne co-présidente), le comité consultatif du Conseil des ressources humaines du secteur bénévole et communautaire, le Conseil du premier ministre sur le développement social et le comité consultatif du Arthur Kroeger Leadership Forum de l'Université Carleton. Elle a assumé les fonctions de présidente de la commission responsable de l'indemnisation des travailleurs de Terre-Neuve-et-Labrador, du Conseil des tribunaux administratifs canadiens, du Conseil national du bien-être social, du Conseil canadien de développement social, de l'ONB, et celui de présidente-fondatrice du Conseil de développement économique régional du Nord-Est. Elle est détentrice d'une M.Sc. de la London School of Economics, et est membre de l'Ordre du Canada depuis 2002.

Munir Sheikh a été nommé sous-ministre délégué de Finances Canada en juillet 2003. Auparavant, Munir était sous-ministre délégué à Santé Canada. Avant de se joindre à Santé Canada en septembre 2001, Munir a été sous-ministre adjoint principal, Politique de l'impôt, Finances Canada. À ce titre, il était responsable de la gestion du régime fiscal fédéral. Après avoir intégré le ministère des Finances en 1978, il a assumé des responsabilités de plus en plus importantes. Il a exercé la fonction de directeur de la Division des études économiques et de l'analyse de la politique de la Direction des politiques économique et fiscale ainsi que de directeur général de la Direction de la politique de l'impôt. Avant de se joindre au ministère des Finances en 1978, Munir a travaillé à l'Office national de l'énergie et au Conseil économique du Canada.

Munir a obtenu une maîtrise en économie de l'Université McMaster en 1970 et un doctorat en économie de l'Université Western Ontario en 1973. Il a publié de nombreux articles dans des revues universitaires dans les domaines de l'économie internationale, de la macroéconomie et des finances publiques. Il a aussi enseigné à temps partiel à l'Université d'Ottawa et à l'Université Carleton pendant plusieurs années.

Michael Sherraden est le fondateur et le directeur du Center for Social Development (CSD), établi à l'Université de Washington qui a principalement pour thèmes le renforcement des capacités, le développement de la collectivité et de la famille, les services, le vieillissement productif, la réforme de l'aide sociale, les petits salariés et l'éducation urbaine. Il cible son action sur l'étude, la conception et la mise en œuvre de politiques et de projets communautaires novateurs qui concernent les plus démunis et s'inspirent d'exemples historiques et de l'expérience internationale.

M. Sherraden a agi à titre d'expert-conseil auprès de la Maison-Blanche et de divers ministères –département du Trésor, département de l'Habitation et du Développement urbain, département de la Santé et des Services sociaux – et d'organismes comme le Progressive Policy Institute et le Carnegie Council. Ses actions ont été financées par de nombreuses fondations et organismes gouvernementaux, dont la Fondation Ford, la Fondation Rockefeller, la Fondation CS Mott, la Fondation Marshall (German Marshall Fund of the United States) et la National Science Foundation.

Louise Simbandumwe est responsable du programme de développement des actifs à SEED Winnipeg. SEED a pour mission de lutter contre la pauvreté et de participer au renouveau des collectivités du centre-ville en fournissant des services d'assistance aux personnes qui ont de faibles revenus afin qu'elles deviennent financièrement autonomes. SEED a collaboré avec d'autres organismes communautaires pour élaborer et mettre en place de nouveaux projets de développement des actifs pour les habitants à faible revenu de Winnipeg. Louise a également travaillé à divers projets de développement communautaire au Bangladesh, en Inde et en Afrique du Sud. Elle a des compétences en élaboration de programmes, en consultations d'affaires, en recherche sociale et en organisation communautaire. Elle a un baccalauréat en commerce de l'Université de la Saskatchewan et une maîtrise en recherche sociale comparée de l'Université d'Oxford.

Jean-Pierre Voyer est le directeur exécutif du Projet de recherche sur les politiques depuis juillet 2002. M. Voyer a débuté sa carrière à titre d'économiste au ministère fédéral des Finances à Ottawa. Il a par la suite occupé des postes au Syndicat national de la fonction publique, au Secrétariat du développement économique et régional du Bureau du Conseil privé et au Conseil économique du Canada où il a dirigé des projets de recherche afférents au marché du travail et aux questions de fédéralisme fiscal. Il s'est joint à Emploi et Immigration en 1992 à titre de conseiller spécial en politiques de sécurité du revenu et a été nommé peu après directeur général de la Direction de la recherche appliquée au Développement des ressources humaines Canada. Peu de temps avant de se joindre au PRP, il était directeur exécutif adjoint de la Société de recherche sociale appliquée (SRSA), un organisme à but non lucratif axé sur la recherche en politique sociale et l'expérimentation sociale. M. Voyer a représenté le Canada à maintes reprises à l'OCDE et à d'autres rencontres internationales. De 1998 à 2000, il a présidé le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE. Il siège au sein de plusieurs comités consultatifs portant sur la recherche. M. Voyer détient une maîtrise en économie de l'Université Queen's et un baccalauréat en sciences économiques de l'Université de Montréal.

Cynthia Williams a été nommée sous-ministre adjointe, Politique stratégique, à Développement des ressources humaines Canada (DRHC), le 23 janvier 2002. Avant de se joindre au Ministère, Mme Williams assurait la vice-présidence (Nouvelle-Écosse) de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique depuis septembre 2000. Elle a occupé d'autres postes au niveau de sous-ministre adjointe, à la Commission de la fonction publique (Politique, Recherche et Communications) et au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (Politiques et programmes socio-économiques et Restructuration des programmes). Avant d'être nommée sous-ministre adjointe, Mme Williams a occupé divers postes cadres au sein de DRHC (Politique stratégique), du Bureau du Conseil privé (Priorités et planification) et du Centre canadien de gestion (Recherche).

Mme Williams est titulaire d'un baccalauréat en science politique de l'Université de Victoria et d'une maîtrise en études politiques de l'Université Queen's. Dans le passé, elle a occupé le poste de présidente nationale du Forum pour jeunes Canadiens, et elle est la prédecesseure de la présidente nationale de l'Institut d'administration publique du Canada.

Robert Zdenek est devenu conseiller indépendant spécialisé dans les stratégies de développement économique communautaire et dans les initiatives organisationnelles et de leadership en juillet 2002. Ses principaux clients sont le Department of Health and Human Services des États-Unis et l'Office of Community Services, le Center for Social Development de la Washington University, le Robert J. Milano Center de la New School University, la

Neighborhood Reinvestment Corporation et bien d'autres. Avant de créer sa propre société d'experts-conseils, M. Zednek a été vice-président de la section Community Building de la United Way of America, président de la United Way du comté de Somerset, directeur du développement économique de la New Community Corporation, ainsi qu'associé principal de la Annie E. Casey Foundation. Pendant de nombreuses années, il a également été président du National Congress for Community Economic Development. Il a écrit abondamment sur le développement économique communautaire, et vient de publier, en collaboration avec Carol Steinbach, un ouvrage intitulé *Managing Your CDC: Leadership Strategies for Changing Times*. Il a siégé à plus de 15 conseils de direction et actuellement, il est membre du Past Chair Center for Non Profit Corporations, vice-président du National Housing Institute, et membre du comité du leadership de Manna Inc. Il est titulaire d'un doctorat en administration publique de la University of Southern California, ainsi que membre auxiliaire du corps professoral de la Robert J. Milano Graduate School of Management et de la Urban Policy of New School University. Il participe souvent à des conférences et enseigne à la Neighborhood Reinvestment Training Institute depuis 1997.

Allen Zeesman est actuellement directeur général de la Direction des connaissances, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada. Depuis 1982, il a occupé divers postes au gouvernement.

Annexe 3: Information sur la conférence

organisée par	Projet de recherche sur les politiques
directeur du projet	Peter Hicks, directeur de projet
chef de la conférence	Catherine Demers, agent principal de recherche en politiques
coordonnateurs du PRP	Lori Brooks, adjoint de recherche en politiques Louis-Philippe Gascon, agent des services techniques Marissa Smyth, adjointe administrative Carole Tremblay, administrateur des opérations Johanne Valcourt, agente de projet

Nous désirons remercier nos collaborateurs :

Société canadienne d'hypothèques et de logement,
Développement des ressources humaines Canada, et
Secrétariat national pour les sans-abri.

Nous aimerions remercier Social and Enterprise Development Innovations (SEDI) pour leur aide précieuse au développement de cette conférence.

Pour plus d'information, visiter notre site web au <www.recherchepolitique.gc.ca> et vous référer aux documents d'information et au formulaire d'inscription. Quelques présentations y sont disponible et sont situées dans le programme de la conférence sous le nom du conférencier.